

ANNECY, LE MERCREDI 3 JUIN 2026

MÉMOIRE

CNRD : 25 prix départementaux décernés aux élèves haut-savoyards

Le prix départemental de la Résistance et de la déportation :

Une cérémonie de remise de prix est organisée afin de récompenser les collégiens et lycéens les plus méritants et de valoriser leur engagement et celui de leurs enseignants.

Cet évènement met en lumière la diversité des travaux des élèves (devoirs individuels et travaux collectifs) lors d'un évènement qui alterne valorisation des travaux, interventions artistiques et remise de prix officielle.

La cérémonie comprend la remise aux lauréats de diplômes, mais aussi de « lots – récompenses » (bandes-dessinées et ouvrages) offerts par le Conseil départemental et les associations de mémoire.

En partenariat avec le Comité haut-savoyard des associations de mémoire de la Résistance et de la Déportation (CRD 74) ainsi que de la Direction des Services départementaux de l'Éducation Nationale, le Conseil départemental de la Haute-Savoie accompagne les élèves et les enseignants souhaitant s'investir dans les épreuves du Concours National de la Résistance et de la Déportation (CNRD). Pour cette nouvelle édition, les élèves de 3^e et les lycéens ont travaillé sur le thème « La fin de la Shoah et de l'univers concentrationnaire nazi : survivre, témoigner, juger (1944-1948) ». Cette cérémonie, qui s'est tenue ce jour en présence de Martial Saddier, Président du Conseil départemental de la Haute-Savoie, Isabelle Arrighi, Sous-préfète de Saint Julien en Genevois, Valérie Maurin-Dulac, Directrice académique adjointe des services de l'Éducation nationale de la Haute-Savoie ainsi que de nombreux Conseillers départementaux, a donné lieu à la remise de 25 prix départementaux à des collégiens et des lycéens haut-savoyards.

Le CNRD a pour objectif de perpétuer chez les jeunes français la mémoire de la Résistance et de la Déportation afin qu'ils puissent s'en inspirer et en tirer des enseignements civiques. Depuis plus de 60 ans, il constitue l'un des principaux vecteurs de la transmission de la mémoire liée à la Seconde Guerre mondiale.

Chaque année, le CNRD rassemble au niveau national plusieurs milliers de collégiens et de lycéens, ce qui en fait le plus ancien et le plus important concours scolaire en termes de participation. **En Haute-Savoie, plus de 830 élèves issus de 22 établissements scolaires (16 collèges et 6 lycées) ont participé au concours cette année.**

➤ **Les lauréats**

1^{ère} catégorie : Devoir individuel lycées :

Meilleures copies :

Lycée Saint-Joseph à Thonon-les-Bains : Clarysse DAMAS SOU ; Amandine FAVRE et Ryan PEROUX.

Distinction de deux copies pour la qualité de la rédaction :

Lycée Saint Joseph à Thonon-les-Bains : Alexandra MIKHAYLOVA et Léon SIMMONET.

2^{ème} catégorie : Travaux collectifs lycées :

Meilleurs travaux collectifs :

Lycée Saint-Joseph à Thonon-les-Bains : Daniil DIMENTMAN; Antoine GOBERT; Alexis JOMAIN; Sacha ROUZEAU, Léon SIMONNET, ainsi que Fidel CHONE; Aristide DUCROT; William HASSAN; Thomas HAUDOS DE POSSESSE; Gaspard MOULIN-CORMIER; Edgar RAOULT.

Lycée Jean Monnet à Annemasse: Chérine BERKAT; Charlène EUVRARD; Léane HOLLARD; Roxane LEFEVRE-REBOUX et Carmen MORALES COBO.

Valorisation d'une histoire locale :

Lycée Saint-Joseph à Thonon-les-Bains: Aydan GLADIEUX; Eléonor HERVÉ; Ryan PEROUX et Clémence WADIN.

Qualité artistique :

Lycée de La Versoie à Thonon-les-Bains: Lili CLERMONT GERAUD; Owen PATENAUDE-DI GLERIA; Angelo PETREL.

Distinction d'un travail collectif pour son originalité :

Lycée de La Versoie à Thonon-les-Bains: Philomène ALBERT; Robin FOGEL; Louise GUERIN et Lilian VIEUGUET.

Distinction d'un travail collectif pour sa créativité :

Lycée de La Versoie à Thonon-les-Bains: Lucie BOINOT; Emma BUTTAY et Juliette GIROD.

Distinction d'un travail collectif pour son engagement :

Lycée Saint-Joseph à Thonon-les-Bains: Clarysse DAMAS SOU et Amandine FAVRE.

3ème catégorie : Devoirs individuels collèges :**Meilleures copies :**

Collège Sainte-Marie à La Roche-sur-Foron: Samuel FAURE

Collège Les Aravis à Thônes: Clémentine COSTE

Collège Louis Armand à Cruseilles: Ruben RAKOTOMAMISOA

Distinction d'une copie pour la valorisation d'une histoire locale :

Collège Samivel à Bonneville: Badr ALAMI.

Distinction d'une copie pour la qualité de la rédaction :

Collège Henri Corbet à Saint-Jean-d'Aulps: Adèle GUIBERTEAU.

Distinction d'une copie pour son ouverture sur une dimension contemporaine :

Collège Louis Armand à Cruseilles: Hugo LANDRIOT.

4ème catégorie : Travaux collectifs collèges :**Meilleurs travaux :**

Collège Sainte-Marie à La-Roche-sur-Foron: Maëlie ADDE; Adèle AMATO; Loup AUDIBRAN; Maxime BAVOUX; Joy BERTUZZI RIEU; Maxence BETTY-CHICHIGNOUD ; Emilie BRACQ; Sasha BRAMARD; Clémence BRODIN; Solal BRUNANT; Lenny BURDET ; Maks BURDET; Léa CAMER ; Marius CAMUS; Anaïs COLLARD ; Antoine DESPRIS; Samuel EYMANN; Samuel FAURE; Samuel GAY; Julien GROLIER CRUZ ; Matteo GUIRAUD; Charline HILAIRE; Valentine LONGCHAMP; Samuel MASSON; Manon MERET; Haroun MEROUANE et Karl VANDERMEULEN.

Collège Samivel à Bonneville: Badr ALAMI; Ambrine ANDREU; Rafik BELAOUAD; Abdallah BEN ABDALLAH; Yannis BRUN; Ouahib-Sofiane CHABBIA; Baptiste DALLINGES; Kelly DUPIN-CORREIA; Timothée DUPONT ; Thomas FAFIN; John FERNANDES MAGALHAES; Matias GONÇALVES ; Esthéfanie LAWANY ; Emmie GUENIN; Elisa HALDRIC; Marnie INDIRLI; Mattéo JASSERAND ; Sunanita-Elisabeta LAZAR; William LE; Candice MARTIN; Noah MISSINO; Elma OKANOVIC; Nadah RABIA; Rawan RABIA ; Lola RENARD; Léo SADDIER; Enzo VILLEMEN et Emeline VITTET-CUVÉLIER.

Collège Du Verney à Sallanches: Laorine BRET; Clovis CACHAT ROSSET; Théo CARERA; Amaury CARRAT; Lucas DAUDIN; Cassandra DELBERGHE; Clara DELORME; Agathe FRAISSE DROUET; Esteban GARCIA; Zoé GAROT; Carine JIA; Kyliane LENOIR DEVESA; Luca LERAY; Romain LORIOT; Mia MATHIS; Ndyé Astou MBALLO GADIACA; Mariette MERCIER; Lois MESLIN; Nolan MORILLON;

Taïna NEGOCE; Samuel PELISSIER; Valentine RICHARDOT; Yasmine SALHI; Eldar SALIHOVIC; Nathan SERMET MAGDELAIN et Louis VOITURET.

Distinction d'un travail collectif pour la valorisation d'une histoire locale :

Collège Saint Bruno à Évian-les-Bains : Pauline BALEYDIER; Artem BAUNOV; Aodhán BOUCHÉ BOURGEOIS; Esteban FOIRET ; Arthur VERGÉ; Yûna BELMOND CHOLLET; Léane BESANÇON; Inès BLÉARD; Mahé CHATRY; Gauthier DAVID; Emerick FRANCO BOUR; Elena HOCQUIGNY; Nolan LUGRIN; Marie-Pauline MATIVAL; Flavie PINGET; Leonie SCHNEIDER; Emy SERVOZ et Paul SCERRI.

Distinction d'un travail collectif pour la qualité artistique :

Collège Saint-Joseph à Thonon-les-Bains : Violette ROUX; Ludivine SIMONNET et Melisande VANDENBROUCKE.

Collège Sacré-cœur à Thonon-les-Bains : Gaïane BONIZEC TERRACOL et BRON FONTANAZ Malycia.

Le Conseil départemental de la Haute-Savoie fait le choix de mener une politique forte en faveur du travail de mémoire, notamment dans la gestion des sites des Glières et dans la transmission aux nouvelles générations. L'objectif est de garantir la pérennité des valeurs citoyennes, républicaines et démocratiques défendues par les résistants haut-savoyards.

En 2026, le Département consacrerà 20 M€ à sa politique culturelle, dont près de 57 000 € pour accompagner les élèves et les enseignants dans les épreuves du concours.

CONTACTS PRESSE

Responsable Presse

Célia PICARD

06 89 19 46 62 / 04 50 33 58 61

Attachée de Presse

Leslie GUILLEMAIN

06 89 53 87 32 / 04 50 33 49 89

media@hautesavoie.fr

hautesavoie.fr/espacepresse

[@htesavoiepresse](https://www.instagram.com/htesavoiepresse)